



*Siège : Mairie de Bracieux 41250  
Tel 02 54 46 49 67 - Fax 02 54 46 50 79*

## **REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 7 OCTOBRE 2009**

L'an deux mil neuf, le 7 octobre à 18 heures, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, s'est réuni à la Mairie de Bracieux, sous la Présidence de Monsieur Daniel DESROCHES

**PRESENTS** : Mme PRIOL, GAMBS, GARNIER (Beuvron amont), MM BOUQUIN, DOUSSELIN, BARDON (Centre Amont), MM GAULT, CHESNEAU, DUCHALAIS (Beuvron aval) MM DESROCHES, COELHO, TOUCHET (Centre Aval), M MOREAU (Bièvre) MM ROBERT, MAURICE, MME VALOIS (Centre cosson) et MM LEROUX, ROUX, PICHET (Bas Cosson), M HENRY ( Bassin Cosson).

**ABSENTS EXCUSES** : MM BEIGNET, GODRON (Beuvron amont), M REPINCAY (Beuvron aval), MM CHICOINEAU, DYE (Bièvre), M PRINCE (Centre Cosson), MM FROMENT et PAJON (Bassin Cosson)

**Assistaient à la réunion** : MM DUPONT, TERRIER (Centre Amont), M CLOUET (Centre cosson) et M SAUVE (Bas cosson) et M WRAIN (Bassin Cosson)

**Date de la convocation le 10 septembre 2009.**

**Ordre du jour :**

- **Adhésion du Syndicat du Bassin du Cosson**
- **Personnel du Syndicat**
  - 1/ **Equipes techniques**
  - 2/ **Renouvellement mise à disposition poste secrétariat**
- **Renouvellement de deux Véhicules**
- **Vente de deux véhicules**
- **Décision modificative 2/2009**
- **Signature du Contrat de Bassin**
- **Demandes de subventions 2010**
- **Point sur programme grenouille taureau 2009**
- **Questions diverses**

### **ADHESION DU SYNDICAT DU BASSIN DU COSSON**

Monsieur le Président accueille l'ensemble des membres du syndicat et plus particulièrement les membres du Bassin du Cosson du Loiret pour cette réunion. Il informe que le syndicat du Bassin du Cosson du Loiret a rejoint le SEBB officiellement le 23 juin 2009 – arrête inter préfectoral 2009-204-8.

Les délégués du bassin du Cosson sont : MM FROMENT, PAJON et GILBERT, délégués titulaires et MM DAVID, SABATIER et HENRY, délégués suppléants.

### **PERSONNEL DU SYNDICAT**

**EQUIPES TECHNIQUES** : Monsieur le Président informe que le dernier agent recruté satisfait à son poste. Il rappelle que le personnel technique est constitué de deux équipes techniques de trois

personnes dont un chef par équipes et que ces deux équipes sont supervisées par Mr BEGUIN, technicien de rivière.

**ANIMATION ET SECRETARIAT** : Animatrice : Madame CHARPENTIER à temps complet et Madame BESNARD secrétaire à 11/35<sup>ème</sup>.

### **RENOUVELLEMENT MISE A DISPOSITION POSTE SECRETARIAT**

Monsieur le Président informe le comité syndical que la convention de mise à disposition du poste secrétariat expire au 31 décembre 2009 et propose de renouveler celle-ci à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour une durée de 3ans dans les mêmes conditions à savoir 11/35<sup>ème</sup> avec la commune de Bauzy. Considérant l'avis favorable de Madame BESNARD Nathalie, secrétaire de Mairie à Bauzy – grade de rédacteur principal.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à signer le renouvellement de la convention de mise à disposition du poste secrétariat avec la commune de Bauzy à 11/35<sup>ème</sup> et cela pour une durée de 3ans, ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

### **RENOUVELLEMENT DE DEUX VEHICULES**

#### **CONTRAT DE LOCATION- VEHICULE CLIO - ANIMATRICE**

Considérant le vieillissement du parc automobile du syndicat, Monsieur le Président avait proposé lors du dernier comité syndical de changer le véhicule Clio de l'animatrice.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré décide de :

- Valider la souscription du contrat de location et auprès des ETS WARSEMANN à Bracieux du véhicule Clio 5 portes au loyer mensuel de 274.81 € pour une durée de 4 ans,
- Et charge Monsieur le Président de signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

#### **ACHAT VEHICULE KANGOO -EQUIPE TECHNIQUE**

Considérant le vieillissement du parc automobile du syndicat, Monsieur le Président avait proposé lors du dernier comité syndical de changer le véhicule kangoo d'une des équipes.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré décide de :

- Valider l'achat d'un véhicule kangoo avec les équipements auprès des ETS WARSEMANN à Bracieux pour le prix de 14 748.84 TTC.
- Et charge Monsieur le Président de signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

### **VENTE DE DEUX VEHICULES**

#### **VEHICULE CLIO 4444 RG 41**

Monsieur le Président propose au comité syndical de vendre le véhicule CLIO 4444 RG 41 dans l'état à la meilleure offre de prix.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré décide de vendre le CLIO 4444 RG 41 :

- à Monsieur BEGUIN Dominique au prix de 1100 €.
- charge Monsieur le Président de signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

#### **VEHICULE KANGOO 535 RF 41**

Monsieur le Président propose au comité syndical de vendre le véhicule kangoo 535 RF 41 dans l'état à la meilleure offre de prix.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré décide de vendre le véhicule Kangoo 535 RF 41 :

- à Monsieur ANTUNES Antoine au prix de 2550 €.
- charge Monsieur le Président de signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

## **DECISION MODIFICATIVE 2/2009**

Considérant la décision de louer un véhicule de service pour le poste animation, le comité syndical décide la décision modificative suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
----------------------------------

022 – DEPENSES IMPREVUES	- 1 200 €
6135 – LOCATION MOBILIERE	+ 1 200 €

## **SIGNATURE DU CONTRAT DE BASSIN**

Monsieur le Président informe qu'une date concernant la signature du contrat de Bassin est arrêtée au jeudi 5 novembre à 14h30 à la Ferté Saint Cyr.

Les invitations seront envoyées très prochainement.

## **CONTRAT TERRITORIAL DE BASSIN 2010**

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

#### **RESTAURATION ET ENTRETIEN DES RIVIERES**

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron assure les travaux de restauration et d'entretien prévus dans le programme prévisionnel du Contrat de Bassin.

Le Président souhaite pour l'année 2010 :

- engager la ligne d'action « restauration et entretien des rivières » et son financement
- solliciter auprès des partenaires les subventions les plus élevées que possible.

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical :

- ✓ Accepte l'engagement du Contrat Territorial de Bassin pour 2010 pour la restauration et l'entretien des rivières,
- ✓ Autorise le Président à solliciter les subventions aussi élevées que possible pour cette opération,
- ✓ Autorise le Président à signer les conventions ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

*Les délibérations suivantes sont prises sous le même modèle que ci-dessus concernant les lignes d'actions suivantes :*

- **Lutte contre les espèces envahissantes,**
- **Technicien de rivières,**
- **Diagnostic agricole,**
- **CRE zones humides,**
- **Programme d'éradication de la Grenouille taureau,**
- **Carnet de santé du bassin (2009),**
- **Qualité de l'Eau,**
- **Animation du contrat.**

## **POINT SUR LE PROGRAMME GRENOUILLE TAUREAU 2009**

Monsieur BEGUIN présente un diaporama des dernières opérations réalisées sur la grenouille taureau : prospections, écoutes et pêche d'un étang colonisé.

### **CREATION D'UN COMITE SCIENTIFIQUE PROGRAMME ERADICATION GRENOUILLE TAUREAU**

Monsieur le Président rappelle qu'il a été décidé la création d'un comité de suivi de l'éradication de la Grenouille taureau lors de la réunion du comité syndical du 8 avril.

A la demande des scientifiques, la Président propose la création d'un comité scientifique qui se réunira en amont du comité de suivi et qui permettra aux scientifiques d'apporter leurs réflexions sur les opérations à mener.

La création de ce comité scientifique n'engage pas de frais supplémentaires.

Monsieur le Président propose que le comité scientifique soit composé des personnes suivantes :

- M. Olivier Lorvelec, Ingénieur de recherche « équipe gestion des populations invasives » à l'INRA de Rennes,
- M. Claude Miaud, Professeur directeur-adjoint laboratoire d'écologie alpine à l'Université de Savoie,
- M. Matthieu Berroneau, Chargé d'études faune à l'association Cistude Nature de Gironde
- M. Tony Dejean, Chargé de mission parc naturel régional Périgord Limousin et Doctorant au laboratoire d'écologie alpine.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide de créer un comité scientifique dans le cadre du programme d'éradication de la grenouille taureau.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **COMITE DE PROGRAMMATION LEADER**

Conformément aux dispositions du comité de programmation Leader, il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant.

Le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents, désigne :

Monsieur Daniel DESROCHES : Membre titulaire

Monsieur Michel GODRON : Membre suppléant

#### **COMMISSION TRAVAUX**

Monsieur le Président propose de créer une commission travaux.

Elle serait composée d'un ou deux membres de chaque syndicat : Cette personne devra être disponible pour des réunions commissions en mairie (planning de travaux) et disponible sur le terrain de type : correspondant local.

Monsieur le Président reporte à la prochaine réunion du comité syndical la création de cette commission pour que chaque syndicat puisse désigner un membre.

#### **Interventions :**

Monsieur LEROUX : demande si des bénévoles pourraient intervenir à la place des agents du SEBB sur les interventions grenouille taureau afin de libérer les agents sur les autres sites de travail.

Monsieur GAULT : fait le point sur le barrage de Rouillon et propose de diffuser à la prochaine réunion un diaporama sur ce sujet.

*Fin de la séance 19h30*